

Avis de constitution

SOCIETE « LES ENTREPRISES KLAARMELLE »

Siège ABIDJAN MARCORY ZONE 4 RUE DU 7
DECEMEBRE EN FACE DE LA PHARMACIE PERUSIA, Lot 1,
Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 20/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES ENTREPRISES KLAARMELLE »

Objet :

- Location de résidence meublée
- Achat et vente de biens immobilier
- Restaurations
- achat et vente de matériels de décorations

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY ZONE 4 RUE DU 7
DECEMEBRE EN FACE DE LA PHARMACIE PERUSIA, Lot 1,
Ilot 1

Dirigeant(s) Mme KLA N'GUESSAN ARMELLE EMMA
CHANTAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13055 du 15/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77186/GTCA/RC/2025 du 15/12/2025

